

Bilan de la phase d'enquête publique : projet de doublement du Pont Schuler
Détail des observations du public et réponses de la Maîtrise d'Ouvrage

THEME 1 - TRAFIC / CONFLITS D'USAGE		
Localisation	Synthèse de l'observation	Réponse de la Maîtrise d'Ouvrage
Réunion publique du 09/09/2015 à Maurepas	Quels seront les impacts de la réalisation du projet sur l'insertion vers la RN10 ?	<i>Une étude de circulation complète a été réalisée sur un secteur élargi afin d'étudier tous les reports possibles. Les simulations sont disponibles sur le site de la CASQY ou sur demande. Il faut retenir que la fluidité générale est améliorée, notamment grâce à une dissociation des flux. En l'état actuel, il faut passer par la gare pour rejoindre la RN10, avec tous les conflits présents. Avec le projet, les flux en direction de la RN10 passeront par le barreau de liaison en évitant le secteur de la gare au droit de laquelle le trafic sera donc bien moindre. La fluidité au rond-point des Cités Amies est en cours d'étude, dans le cadre de la réalisation de la deuxième séquence du TCSP entre Maurepas et Elancourt.</i>
Réunion publique du 09/09/2015 à Maurepas	Comment est traité le trafic des poids-lourds dans le cadre du projet ?	<i>Il est rappelé que le trafic général sur le boulevard Guy Schuler est de l'ordre de 20 000 véhicules par jour, mais que la part des poids-lourds ne représente que 4 à 5% de ce trafic global, ce qui est peu. La gêne liée au trafic des poids-lourds est réelle, mais il faut rappeler que la voie concernée est connectée à la RN10, et que ces trafics sont nécessaires au fonctionnement et au développement de l'activité économique de l'ensemble du secteur. Enfin, il est important de préciser que le projet n'augmentera pas le trafic des poids lourds sur le boulevard Guy Schuler et le pont Guy Schuler.</i>
Réunion publique du 09/09/2015 à Maurepas	Le projet prévoit de supprimer une bretelle d'accès vers le boulevard Guy Schuler en direction de la gare de La Verrière, et de reporter le trafic poids-lourds vers le rond-point des Cités Amies. Cela ne risque-t-il pas de poser des problèmes de fonctionnement ?	<i>Les poids-lourds circulent aux mêmes vitesses que les autres véhicules à cet endroit, et le retournement est facilité vers le rond-point des Cités Amies, minimisant les risques. Les études de projection de trafics à long terme (2030) ont démontré que ce système fonctionnait.</i>
Réunion publique du 09/09/2015 à Maurepas	En milieu urbain, le profil du boulevard Guy Schuler aménagé permet-il d'assurer toutes les circulations dans de bonnes conditions ? En l'état actuel, les riverains du quartier de l'Agiot éprouvent des difficultés pour accéder vers le centre-ville	<i>La première séquence, objet de la présente enquête publique apporte des améliorations en termes de fluidité, de sécurité et de développement des circulations douces. Les accès des riverains du quartier de l'Agiot seront donc plus sécurisés également. La deuxième séquence entre Maurepas et Elancourt est en cours d'étude. En particulier le rond-point des Cités Amies présente des enjeux importants pour la continuité du TCSP et la sécurité des usagers.</i>

Bilan de la phase d'enquête publique : projet de doublement du Pont Schuler

Détail des observations du public et réponses de la Maîtrise d'Ouvrage

<p>Réunion publique du 09/09/2015 à Maurepas</p>	<p>Comment sont traités les croisements et accès sur le boulevard Guy Schuler pour la section située entre le Pont Guy Schuler et le rond-point des Cités Amies, section qui pose en l'état actuel des problèmes de conflits ?</p>	<p><i>Un carrefour à feux permettra de gérer l'insertion du TCSP avec priorité donnée aux bus.</i></p> <p><i>Les autres mouvements sont sécurisés avec report par retournement sur le rond-point des Cités Amies, sans problème de conflits sur le boulevard Guy Schuler.</i></p>
<p>Registre en Mairie de Maurepas</p>	<p>Une simulation uniquement avec le seul barreau de voirie a-t-elle été réalisée (sans le TCSP) ? Quels paramètres ont-été dans ce cas pris en compte ?</p>	<p><i>Plusieurs simulations dynamiques ont été réalisées dans le cadre des projets de voirie et d'accessibilité que comprend ce secteur, ce à plusieurs horizons (actuel en 2014, livraison du pont en 2018 et long terme en 2030). Le TCSP étant une opération se justifiant à elle même (améliorer l'accès aux SNCF pour les bus), aucune simulation n'a donc été faite sur la base du seul barreau de voirie sans le site propre (il ne s'agit pas uniquement d'une opération de fluidification du trafic). Les paramètres pris en compte sont ceux des logiciels utilisés en la matière.</i></p>
<p>Registre en Mairie de Maurepas</p>	<p>Risque de réduction de la fluidité lié à la gestion du régime de priorité du barreau avec la rue L. Lormand. Les temps de parcours seront rallongés pour les VL, contrairement aux bus. Des remontées de file auront lieu jusqu'au rond-point des Cités Amies. Peut-on prévoir 3 voies sur le pont, deux réservées aux VP et une aux bus en alternance le matin et le soir ?</p>	<p><i>Priorité sera donnée aux usagers circulant sur le barreau de liaison à l'insertion sur la rue Louis Lormand. Cela permettra d'optimiser les accès vers les parkings pour les usagers. Les études de circulation (simulations dynamiques) montrent que la situation en heures de pointe sera moins congestionnée avec le projet qu'elle ne l'est actuellement. L'utilisation de voies alternées à la circulation (et réservée aux bus) a toujours démontré des difficultés de lisibilité des aménagements pour les usagers, et des effets de surprise pour les non habitués. Cela pose également la difficulté de privilégier un sens pour les bus par rapport à l'autre et donc d'un aménagement discriminant, ne rendant pas le même service à l'ensemble des usagers.</i></p>
<p>Registre en Mairie de Maurepas</p>	<p>Augmenter le débit du pont ne servira à rien vis-à-vis des encombrements matinaux. La cause du problème est la traversée piétonne. Les autres aménagements présentés, à l'exception de l'ouverture du nouveau barreau de voirie et du giratoire, ne sont pas urgents.</p>	<p><i>L'opération ne vise pas à augmenter le débit mais à décongestionner les sections de voie subissant des remontées de file. Elle garantit avant tout aux bus un même temps de parcours et une régularité des horaires entre l'entrée de ville de Maurepas et la gare SNCF. Le barreau de voirie permet de dissocier les usages, actuellement trop nombreux et mélangés devant la gare, en déviant la circulation en amont de ce secteur. La traversée piétonne sera ainsi mieux traitée et sécurisée, cette dernière ne concernant plus que le site propre.</i></p>
<p>Registre en Mairie de La Verrière</p>	<p>Le dossier ne fait pas apparaître de réponse ou d'amélioration vis-à-vis du problème de la traversée piétonne devant la gare. Il y aura toujours des reflux sur la circulation du fait de cette dernière.</p>	<p><i>Le barreau de voirie permet de dissocier les usages, actuellement trop nombreux et mélangés devant la gare, en déviant la circulation en amont de ce secteur. La traversée piétonne sera ainsi mieux traitée et sécurisée, cette dernière ne concernant plus que le site propre et non le bvd Schuler. Les études de circulation tendent à démontrer que la situation sera améliorée avec l'aménagement plutôt que sans.</i></p>

Bilan de la phase d'enquête publique : projet de doublement du Pont Schuler

Détail des observations du public et réponses de la Maîtrise d'Ouvrage

<p>Registre en Mairie de La Verrière</p>	<p>Quel régime de priorité pour l'intersection rue L. Lormand / nouveau barreau ? Conséquences sur la fluidité de la circulation suivant les cas.</p>	<p><i>Priorité sera donnée aux usagers circulant sur le barreau de liaison à l'insertion sur la rue Louis Lormand. Cela permettra d'optimiser les accès vers les parkings pour les usagers. Les études de circulation (simulations dynamiques) montrent que la situation en heures de pointe sera moins congestionnée avec le projet qu'elle ne l'est actuellement.</i></p>
<p>Registre au siège de la CASQY</p>	<p>L'intérêt de poursuivre le TCSP entre Trappes et Maurepas apparaît limité. Par contre une voie bus sur le Pont Schuler sera bien utile.</p>	<p><i>L'opération garantit avant tout aux bus un même temps de parcours et une régularité des horaires entre l'entrée de ville de Maurepas et la gare SNCF. Le tracé du TCSP desservira à terme les gares de Trappes et La Verrière en passant justement dans les secteurs de l'agglomération les plus densément peuplés et les moins motorisés.</i></p>
<p>Registre au siège de la CASQY</p>	<p>Le passage piéton pourrait être mis en souterrain ou passerelle et une seule voie bus pourrait être réservée prioritairement aux bus en alternance le matin et le soir.</p>	<p><i>La traversée piétonne n'a pas vocation à être traitée en passage souterrain car les emplacements devant la gare devraient être profondément remaniés avec la mise en œuvre des travaux liés à la transformation de la gare en pôle multimodal. Un couloir bus alterné matin et soir lèserait une partie des usagers des bus, qui ne bénéficieraient pas de l'aménagement sur leur parcours.</i></p>
<p>Registre au siège de la CASQY</p>	<p>Le projet est conçu de telle sorte qu'il rallongera les temps de parcours des automobilistes. Des craintes sur les engorgements. Pas d'estimation du temps gagné évoqué dans le dossier d'enquête publique. Des craintes également sur le report en stationnement autour des arrêts de bus en amont.</p>	<p><i>Les études de circulation tendent à démontrer que la situation sera améliorée avec l'aménagement plutôt que sans. Une étude du STIF sur l'implantation de sites propres sur l'agglomération a mise en évidence des gains de temps de parcours pour les bus liés à la réalisation de cette séquence et de la seconde à venir sur Maurepas et Elancourt, de l'ordre de 4 minutes (au lieu de 8 minutes actuellement), soit deux fois moins de temps. La prise en compte du report de stationnement autour des points d'arrêts de bus situés le long du parcours du futur TCSP est appréhendée avec vigilance, au même titre que les conséquences de l'éventuelle réduction à venir du nombre de places devant la gare. Le PLD de la CASQY a bien identifié ces enjeux et un plan d'actions est entièrement consacré à la politique de stationnement à mettre en oeuvre sur l'agglomération.</i></p>
<p>Registre en mairie de Coignières</p>	<p>—</p>	<p>—</p>

Bilan de la phase d'enquête publique : projet de doublement du Pont Schuler
Détail des observations du public et réponses de la Maîtrise d'Ouvrage

THEME 2 - SECURITE ROUTIERE		
Localisation	Synthèse de l'observation	Réponse du Maître d'Ouvrage
Réunion publique du 09/09/2015 à Maurepas	Comment sera assurée la circulation et la sécurité des piétons empruntant la passerelle ?	<i>Le projet permet d'améliorer la sécurité des piétons empruntant la passerelle pour rejoindre la gare de la Verrière grâce à la diminution des conflits potentiels avec la circulation générale détournée par le barreau de liaison. Il ne restera que des conflits potentiels avec les bus, bien moindres.</i>
Courrier spécifique du CODESQY	La piste cyclable coupe par deux fois les voies de circulation automobile à hauteur des deux bretelles de liaison avec la RN10 entre le débouché du pont et le rond-point des Cités Amies. La mise en place d'un feu tricolore devrait sécuriser leur traversée.	<i>Ces points d'échanges seront traités avec vigilance afin d'éviter les conflits entre usagers. Les traversées piétonnes et cyclables des bretelles seront néanmoins "protégées" en amont par la présence du couloir bus (sens gare > Maurepas). La réinsertion des bus dans la circulation s'effectuera sous la forme d'un cédez-le-passage des bus à la voie de circulation et aux usagers en tourne-à-droite sur la bretelle, au moyen d'une signalisation adaptée. Les masques végétaux et de mobilier urbains seront prohibés.</i>
Registre en Mairie de La Verrière	-	-
Registre en mairie de Coignières	-	-
Registre au siège de la CASQY	-	-

Bilan de la phase d'enquête publique : projet de doublement du Pont Schuler
Détail des observations du public et réponses de la Maîtrise d'Ouvrage

THEME 3 - STATIONNEMENT		
Localisation	Synthèse de l'observation	Réponse du Maître d'Ouvrage
Réunion publique du 09/09/2015 à Maurepas	Le parking existant au droit de la gare de la Verrière est indiqué comme étant conservé avec le projet de doublement du Pont Guy Schuler ? Cependant, le projet Gare-Bécannes présente un parking relais à la place du parking existant. Qu'en sera-t-il exactement ? Il y a également un problème de stationnement sauvage compliqué. L'arrivée d'un TCSP permettra bien d'améliorer une partie des déplacements à Maurepas, mais pas tous.	<i>Des études relatives à la part des Maurepasiens accédant à la Gare de La Verrière ont montré que cette part était très faible, et que la majorité des usagers était en provenance de lieux plus éloignés (Rambouillet, ...). Dès lors, il apparaît que de nombreuses places de parkings sont affectées à des habitants très éloignés. La démarche pour savoir s'il est utile de conserver toutes les places de parking existantes et de continuer à pouvoir accueillir des personnes en provenance de Rambouillet est en cours dans le cadre du programme Gare-Bécannes. La décision n'est pas encore arrêtée à ce jour.</i>
Réunion publique du 09/09/2015 à Maurepas	Que devient la zone de dépose minute située au droit de la gare ? En l'état actuel il est constaté que de nombreux véhicules de ramassage de personnel d'entreprises occupent cette zone de dépose-minute sur de longues durées.	<i>La zone de dépose-minute sera maintenue au même endroit dans le cadre du projet. Son fonctionnement sera amélioré grâce à une meilleure fluidité des circulations et la diminution des points de conflits. Par ailleurs, il est envisagé d'intégrer une zone de dépose-minute le long du deuxième barreau, à la faveur d'opportunités foncières en amont de la gare.</i>
Courrier spécifique du Maire de Maurepas	Demande de solution provisoire de quelques places de dépose-reprise minute le long du barreau, en attendant les aménagements liés au contrat de pôle gare La Verrière.	<i>Sur cette question, il est envisagé d'intégrer une zone de dépose-minute le long du deuxième barreau, à la faveur d'opportunités foncières en amont de la gare. Cet aménagement sera notamment étudié dans le cadre des études de maîtrise d'œuvr à venir.</i>
Registre en Mairie de Maurepas	Proposition d'organisation d'une zone de dépose minute le long du barreau (2 à 3 places).	<i>Sur cette question, il est envisagé d'intégrer une zone de dépose-minute le long du deuxième barreau, à la faveur d'opportunités foncières en amont de la gare. Cet aménagement sera notamment étudié dans le cadre des études de maîtrise d'œuvr à venir.</i>
Registre en Mairie de La Verrière	Les parkings devant la gare seront-ils réaménagés ? Resteront-ils gratuits ?	<i>Les parkings devant la gare devraient être affectés dans le cadre de la démarche de contrat de pôle. Les emplacements sont en effet destinés à pouvoir réaliser la future gare routière, les autres composantes du pôle ainsi que des programmes d'activités. Un parc-relais payant est envisagé en substitution, sur les terrains SNCF situés entre le projet de TCSP et le faisceau ferré.</i>
Registre au siège de la CASQY	Risque de réduction forte du stationnement avec suppression d'un des deux parkings, dans un contexte actuel de saturation.	<i>Même réponse que précédemment.</i>

Bilan de la phase d'enquête publique : projet de doublement du Pont Schuler
Détail des observations du public et réponses de la Maîtrise d'Ouvrage

<p>Registre au siège de la CASQY</p>	<p>L'absence de réalisation immédiate du prolongement du RER C reste un problème vis-à-vis du stationnement en gare de La Verrière. La diminution du nombre de places dans le cadre du contrat de pôle n'améliorera pas ce constat.</p>	<p><i>Même réponse que précédemment.</i></p>
<p>Registre en mairie de Coignières</p>	<p>–</p>	<p>–</p>

Bilan de la phase d'enquête publique : projet de doublement du Pont Schuler
Détail des observations du public et réponses de la Maîtrise d'Ouvrage

THEME 4 - CIRCULATIONS DOUCES		
Localisation	Synthèse de l'observation	Réponse du Maître d'Ouvrage
Réunion publique du 09/09/2015 à Maurepas	Il arrive que la passerelle piétonne soit fermée. Dans cette hypothèse, le projet permet-il aux piétons d'emprunter le pont Guy Schuler dans de bonnes conditions de sécurité ?	<i>Le projet prévoit en plus de l'insertion d'un TCSP, l'intégration de trottoirs larges et de bandes cyclables, ce qui constitue une nette amélioration en regard de l'état actuel et permettra aux piétons d'emprunter le pont Guy Schuler dans de bonnes conditions de sécurité.</i>
Courrier spécifique du CODESQY	Les racines des arbres plantés ne devront pas détériorer les pistes cyclables.	<i>Les aménagements plantés seront réalisés de telle sorte que les racines des essences d'arbres qui seront retenues, ne dégraderont pas les chaussées, qu'elles soient cyclables ou motorisées.</i>
Courrier spécifique du CODESQY	Des stationnements pour les deux-roues doivent être réalisés devant la gare de La Verrière, en fonction des nouveaux usages attendus.	<i>Les questions liées au stationnement des deux-roues motorisés ou non seront traitées dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de pôle de la gare de La Verrière. Toutefois, et en attendant la mise en œuvre des travaux de la gare, le Maître d'ouvrage ne s'interdit pas d'aménager quelques places complémentaires pour les vélos à proximité du bâtiment voyageur, éventuellement en même temps que l'opération du TCSP Pont Schuler.</i>
Courrier spécifique du CODESQY	Le projet devrait être complété par la suite d'une densification du réseau de pistes cyclables sur La Verrière et Maurepas.	<i>Le schéma directeur cyclable de l'agglomération prévoit en effet de mailler davantage le réseau cyclable et de résorber les discontinuités existantes. Le projet urbain sur la commune de La Verrière devrait également permettre de densifier l'offre cyclable en rabattement sur la gare. La nouvelle intercommunalité (dont Maurepas et Coignières feront partie) permettra de donner encore plus de cohérence aux itinéraires ainsi traités.</i>
Registre en Mairie de Maurepas	—	—
Registre en Mairie de La Verrière	—	—
Registre en Mairie de Coignières	—	—
Registre au siège de la CASQY	—	—

Bilan de la phase d'enquête publique : projet de doublement du Pont Schuler
Détail des observations du public et réponses de la Maîtrise d'Ouvrage

THEME 5 - TRANSPORTS EN COMMUN		
Localisation	Synthèse de l'observation	Réponse du Maître d'Ouvrage
Réunion publique du 09/09/2015 à Maurepas	Peut-on préciser combien de temps les bus empruntent le Pont Schuler sur une journée ?	<i>Les bus empruntent le Pont Schuler toute la journée, avec bien sûr une fréquence accrue aux heures de pointe. Il n'est pas possible d'envisager un TCSP uniquement aux heures de pointe. Il faut rappeler la notion même d'un TCSP dont le principe est une amélioration de la rapidité et des performances des bus, tout en supprimant les points de conflits et en améliorant les conditions de circulation de l'ensemble des autres véhicules. Ainsi, une palette de choix est offerte aux usagers pour se déplacer en fonction de leurs propres contraintes. Il est précisé que la part modale réservée aux transports en commun sur la commune de la Verrière est située entre 15 et 18%. Dans le secteur de Saint-Quentin-en-Yvelines Gare, plus central, cette part modale se situe entre 30 et 35%.</i>
Registre en Mairie de Maurepas	Est-il possible de prévoir plus de bus sur l'heure de pointe du soir, au moins jusqu'à 21h30 ?	<i>Cette question ne concerne pas la présente opération. Elle sera néanmoins communiquée aux services compétents de la CASQY afin d'y apporter une réponse.</i>
Registre au siège de la CASQY	Les travaux du TCSP amélioreront l'accessibilité en transports en commun et pour les modes doux notamment pour la clientèle de l'hôtel Best Western et les activités économiques du secteur	<i>Pas d'observation du Maître d'Ouvrage.</i>
Registre au siège de la CASQY	Le rond-point des Cités Amies doit être repris dans le cadre de ces travaux pour permettre aux bus de tourner.	<i>La reprise du rond-point est à l'étude, notamment dans le cadre de la deuxième séquence du TCSP, entre le rond-point des Cités Amies et le celui de l'hôtel de ville à Elancourt.</i>
Registre au siège de la CASQY	Le TCSP sera sans effet pour les habitants de Maurepas Sud-Ouest, mal desservis par les transports en commun	<i>Le premier tronçon de site propre du Pont Schuler apportera au contraire des améliorations significatives pour les habitants de ce secteur, ces derniers étant directement concernés par les aménagements proposés dans le cadre de cette opération et en rabattement sur la gare de La Verrière (site propre bus, mais aussi nouveaux cheminements, pistes cyclables, nouvelles voies, etc.).</i>
Registre en Mairie de La Verrière	—	—
Registre en Mairie de Coignières	—	—

Bilan de la phase d'enquête publique : projet de doublement du Pont Schuler

Détail des observations du public et réponses de la Maîtrise d'Ouvrage

THEME 6 - ACCES		
Localisation	Synthèse de l'observation	Réponse du Maître d'Ouvrage
Réunion publique du 09/09/2015 à Maurepas	Que devient la station de lavage existante ?	<i>Des négociations à l'amiable sont en cours. Avec la réalisation du projet et l'insertion du TCSP en latéral Sud, les accès vers la station de lavage deviennent trop problématiques et ne permettent pas le maintien de cette activité.</i>
Réunion publique du 09/09/2015 à Maurepas	Les habitants du quartier de l'Agiot ont déjà des difficultés pour accéder aux parkings, difficultés qui risquent de s'accroître avec le projet ?	<i>Le sujet est à étudier. La plupart des espaces concernés sont privés.</i>
Réunion publique du 09/09/2015 à Maurepas	Comment s'effectuera l'accès aux parkings en utilisant le barreau de liaison ?	<i>Priorité sera donnée aux usagers circulant sur le barreau de liaison à l'insertion sur la rue Louis Lormand. Cela permettra d'optimiser les accès vers les parkings pour les usagers.</i>
Réunion publique du 09/09/2015 à Maurepas	Sur le plan présenté, l'accès aux parkings existants n'est pas clair. Les véhicules risquent de continuer à aller tout droit pour accéder comme aujourd'hui à la gare de la Verrière et aux parkings. Par ailleurs, sur le schéma du projet global présenté précédemment, il est indiqué qu'une grande zone d'activités prendrait la place du parking P1 existant. Y-aura-t-il moins de stationnement à terme ?	<i>L'acquisition de terrains au droit du deuxième barreau a permis de réaliser un profil en travers confortable permettant l'insertion du TCSP en latéral Sud, des véhicules, ainsi que des circulations douces, piste cyclable et trottoirs pour piétons., et ce entre le Pont Guy Schuler et le futur deuxième barreau. Au-delà, l'absence d'opportunité en matière d'acquisitions foncières, ainsi que la volonté de la CASQY ont entraîné la réalisation d'un profil en travers ne permettant l'insertion que du TCSP et des circulations douces, mais pas de la circulation générale. Ainsi, les véhicules ne pourront-ils pas physiquement continuer tout droit comme en l'état actuel. L'adoption prévue en 2016 du contrat de Pôle permettra de poursuivre les aménagements au droit du Pôle gare avec une réaffectation de la gare routière plus qualitative. C'est dans ce cadre que seront validés les principes de stationnement à venir.</i>
Registre en Mairie de Maurepas	—	—
Registre en Mairie de La Verrière	—	—
Registre en Mairie de Coignières	—	—
Registre au siège de la CASQY	—	—

Bilan de la phase d'enquête publique : projet de doublement du Pont Schuler
Détail des observations du public et réponses de la Maîtrise d'Ouvrage

THEME 7 - AMENAGEMENTS		
Localisation	Synthèse de l'observation	Réponse du Maître d'Ouvrage
Réunion publique du 09/09/2015 à Maurepas	Comment le projet prévoit-il l'insertion depuis le boulevard Guy Schuler vers la RN10 en direction de Paris ?	<i>Il y aura deux possibilités de rejoindre la RN10 en direction de Paris, comme en l'état existant : en empruntant la bretelle d'insertion sur la RN10 non modifiée (et restructurée avec l'aménagement ultérieur du carrefour de la Malmédonne) ; en empruntant la rue Louis Lormand en direction de Paris jusqu'à l'insertion suivante sur la RN10. Les conditions d'insertion seront améliorées car la circulation des véhicules évitera le passage compliqué devant la gare de La Verrière en empruntant le barreau de liaison.</i>
Réunion publique du 09/09/2015 à Maurepas	L'ouvrage d'art du pont Guy Schuler créé du fait du doublement sera-t-il bien intégré dans son environnement ?	<i>Des études de détail seront réalisées ultérieurement afin de préciser ces aspects. Tout sera fait pour intégrer au mieux le nouvel ouvrage dans son environnement.</i>
Registre en Mairie de Maurepas	Pourquoi ne pas rendre la traversée piétonne souterraine devant la gare, en connexion directe avec les quais SNCF ? Cela décongestionnerait le bvd.	<i>La traversée piétonne n'a pas vocation à être traitée en passage souterrain car les emplacements devant la gare devraient être profondément remaniés avec la mise en œuvre des travaux liés à la transformation de la gare en pôle multimodal.</i>
Registre en Mairie de Maurepas	Peut-on prévoir de prolonger la passerelle piétonne venant de Maurepas au-dessus du bvd Schuler, en connexion directe avec la gare ?	<i>La traversée piétonne n'a pas vocation à être traitée en nouvelle passerelle piétonne (prolongée) car les emplacements devant la gare devraient être profondément remaniés avec la mise en œuvre des travaux liés à la transformation de la gare en pôle multimodal. De plus, la réalisation du projet de carrefour de la Malmédonne est conditionnée à la dépose future de la passerelle piétonne au dessus de la RN10. En effet, des trottoirs et aménagements cyclables seront réalisés dans le cadre de ce nouveau franchissement.</i>
Courrier spécifique du Maire de Maurepas	Demande de rétablissement au plus tôt du deuxième barreau de voirie présenté à la concertation.	<i>Le second barreau est une composante essentielle du maillage et de la bonne desserte du futur pôle d'échanges de la gare de La Verrière. Le barreau présenté à l'enquête publique assurant déjà les fonctions de prise en charge de la circulation, la seconde liaison pourra donc être réalisée à court terme dans le cadre de mise en œuvre du contrat de pôle.</i>
Courrier spécifique du Maire de Maurepas	Demande d'élargissement du secteur d'étude au giratoire des Cités Amies pour mieux l'adapter aux futures conditions de circulation.	<i>Les études correspondant à la séquence 2 du TCSP viennent d'être engagées et permettront de réétudier ce sujet en articulation avec l'opération « Cœur de Ville » de la commune de Maurepas. Les travaux correspondants pourraient donc figurer dans le cadre de ce deuxième tronçon de site propre, qui va jusqu'au rond-point de l'hôtel de ville d'Elancourt.</i>
Registre en Mairie de La Verrière	Quelle sera la date de réalisation de la résidence étudiante ?	<i>Ce projet est indépendant de la présente opération. Toutefois, son calendrier d'opération prévoit une livraison en principe pour la rentrée scolaire 2016.</i>

Bilan de la phase d'enquête publique : projet de doublement du Pont Schuler
Détail des observations du public et réponses de la Maîtrise d'Ouvrage

Registre en Mairie de La Verrière	Quid de l'impact du projet sur la stèle existante ?	<i>Le projet n'impacte pas la stèle existante.</i>
Registre en Mairie de Coignières	—	—
Registre au siège de la CASQY	—	—

Bilan de la phase d'enquête publique : projet de doublement du Pont Schuler
Détail des observations du public et réponses de la Maîtrise d'Ouvrage

THEME 8 - TRAVAUX		
Localisation	Synthèse de l'observation	Réponse du Maître d'Ouvrage
Réunion publique du 09/09/2015 à Maurepas	Le pont Guy Schuler sera-t-il détruit ou fermé pendant la phase de travaux ?	<i>Le pont Guy Schuler existant ne sera ni détruit ni fermé pendant la phase de travaux. En effet, l'implantation du doublement s'effectue à côté du pont existant, dans des emprises réservées. Tout sera mis en œuvre pour minimiser la gêne des usagers et des riverains pendant la phase de travaux. Il y aura maintien d'un alternat de façon permanente, sans écarter toutefois les possibles difficultés de mise en œuvre ponctuelles.</i>
Registre en Mairie de Maurepas	Favorables au projet après avoir pris connaissance de sa présentation.	<i>Pas d'observations du Maître d'Ouvrage.</i>
Registre en Mairie de La Verrière	L'aléa des travaux liés à ceux de la RN10 a-t-il été pris en compte par rapport aux reports de trafic sur le Pont Schuler ?	<i>L'opération de la RN10, structurante, est portée par l'Etat. C'est dans le cadre de ce projet que doivent être appréciées les conditions de déviation à mettre en place durant les travaux sur le réseau national.</i>
Registre en Mairie de La Verrière	Le phasage des travaux dans le dossier d'enquête est trop succinct, contrairement au dépliant de présentation du projet.	<i>Le calendrier prévisionnel des travaux a effectivement davantage été détaillé dans le dépliant de présentation de ce projet, remis au public et consultable sur le site Internet de l'agglomération. Par contre, à ce stade, il est prématuré d'avancer le déroulement des différentes phases de chantier, ces éléments devant être définis dans le cadre des études de maîtrise d'oeuvre à venir.</i>
Courrier spécifique du CODESQY	Concernant la phase travaux, le CODESQY sera très attentif aux mesures qui seront prises pendant la phase travaux	<i>Les nuisances de chantier seront traitées au mieux par le Maître d'Ouvrage. Toutefois, il faut préciser qu'il est impossible d'assurer « zéro » nuisance.</i>
Registre en Mairie de Coignières	-	-
Registre au siège de la CASQY	-	-

Bilan de la phase d'enquête publique : projet de doublement du Pont Schuler
Détail des observations du public et réponses de la Maîtrise d'Ouvrage

THEME 9 - COUTS		
Localisation	Synthèse de l'observation	Réponse du Maître d'Ouvrage
Réunion publique du 09/09/2015 à Maurepas	Qu'en est-il du financement du projet par la commune de Maurepas ?	<i>Compte-tenu de la démarche en cours pour le rattachement de la commune de Maurepas à la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, le financement initial porté par la commune de Maurepas sera discuté. La validation de ce financement ne sera pas immédiate, en lien avec la procédure d'adhésion de Maurepas à la CASQY.</i>
Réunion publique du 09/09/2015 à Maurepas	Le coût global du projet est de 11,35 M€ TTC. Peut-on connaître le coût du doublement du Pont Schuler seul ?	<i>Il n'est pas possible de préciser ce coût de façon précise sans vérification préalable. Cependant, l'ordre d'idée est de 4 à 5 M€ TTC pour le doublement du Pont Schuler seul.</i>
Registre en Mairie de Maurepas	Dans le projet, l'argent dépensé qui est le mieux mis en œuvre correspond au giratoire de la Malmedonne et au nouveau barreau de voirie.	<i>Il s'agit d'un projet d'ensemble visant en premier lieu à améliorer la desserte en transports en commun sur l'agglomération, en facilitant le rabattement des liaisons bus sur les gares, depuis les quartiers d'habitation et d'activités. Les aménagements les plus coûteux (doublement du pont et site propre bus) répondent naturellement à cet objectif. Les aménagements visant à fluidifier le trafic automobile viennent en accompagnement de ce dispositif.</i>
Registre en Mairie de Maurepas	La nécessité de créer le site propre bus tout du long n'est pas justifiée du fait du barreau et de la section réservée aux bus devant la gare. Le rapport coût/bénéfice n'est ainsi pas mis en évidence.	<i>Même réponse que précédemment.</i>
Registre en Mairie de Maurepas	Le montant du coût des travaux liés au seul pont a été fourni de manière imprécise durant la réunion publique.	<i>Après vérification, l'estimation pour la réalisation du nouvel ouvrage d'art est bien d'environ 5 M€ TTC.</i>
Registre en Mairie de La Verrière	Quelle est la part de financement de la commune de La Verrière et celle de Coignières ?	<i>Il s'agit d'un projet porté par la Communauté d'agglomération et à ce titre, la commune de La Verrière n'a pas à contribuer. La commune de Coignières est concernée territorialement par le chantier et impactée marginalement par les travaux.</i>
Registre en Mairie de Coignières	—	—
Registre au siège de la CASQY	—	—

Bilan de la phase d'enquête publique : projet de doublement du Pont Schuler
Détail des observations du public et réponses de la Maîtrise d'Ouvrage

THEME 10 - CONCERTATION		
Localisation	Synthèse de l'observation	Réponse du Maître d'Ouvrage
Registre en Mairie de Maurepas	Regret que les habitants d'Elancourt n'aient pas été plus largement avisés.	<i>L'information et la communication ont été très largement diffusées sur cette opération (dépliant, site Internet, articles de presse, télévision locale, affichages, etc.). Les habitants d'Elancourt ont donc pu bénéficier de cette campagne d'information au même titre que ceux des communes territorialement concernées par l'enquête publique.</i>
Registre en Mairie de La Verrière	La mise en œuvre de la concertation n'est pas la bonne. C'est à l'habitant d'aller chercher l'information alors que c'est aux concepteurs des projets de prévoir des outils pour l'associer (lettres aux habitants, panneaux, réunions, mise à disposition sur les sites Internet, réponses du maître d'ouvrage, etc.).	<i>Le Maître d'Ouvrage respecte les procédures liées à la concertation. Il rappelle qu'une phase de concertation s'est déroulée pour ce projet durant l'été 2014.</i>
Courrier spécifique du CODESQY	L'information sur l'enquête publique aurait pu être menée à une échelle plus large, dans les boîtes aux lettres et par affichage.	<i>L'information et la communication ont été très largement diffusées sur cette opération (dépliant, site Internet, articles de presse, télévision locale, affichages, etc.).</i>
Courrier spécifique du CODESQY	Au regard du nombre de projets connexes, il serait préférable que soit proposé dans le futur un large plan d'information et de concertation tourné vers le public.	<i>Même réponse que précédemment.</i>
Registre en Mairie de Coignières	—	—
Registre au siège de la CASQY	—	—

Bilan de la phase d'enquête publique : projet de doublement du Pont Schuler
Détail des observations du public et réponses de la Maîtrise d'Ouvrage

n° du Thème	Libellé du thème	Nombre d'Observations
1	Trafic / conflits d'usages	13
2	Sécurité routière	2
3	Stationnement	7
4	Circulations douces	4
5	Transports en commun	5
6	Accès	4
7	Aménagements	8
8	Travaux	5
9	Coût	6
10	Concertation	4
TOTAL OBSERVATIONS		58